



<b>Public concerné</b> Formateur d'acteur PRAP IBC, détenteur du certificat de formateur et désireux de maintenir et d'actualiser ses compétences	<b>Objectifs</b> → Etre capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement → Etre capable de réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés → Etre capable d'organiser, d'animer et d'évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique	
<b>Méthodes pédagogiques</b> → Apports théoriques → Echanges d'expérience → Exercices pratiques	<b>Documents remis</b> → Document de référence INRS dispositifs de formation PRAP → Certificat de formateur PRAP valide 3 ans (pour les stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont validé les domaines de compétences)	<b>Renseignements pratiques</b> → Conforme au programme et document de référence INRS → Durée : <b>21h (3 jours)</b> par période de 36 mois → Effectifs : 10 stagiaires maximum → Lieu de réalisation de la formation en inter : RIOM (63) → Possibilité de réalisation en intra si plusieurs formateurs en interne
<b>Coût pédagogique</b> : 540 € nets Exonération de TVA	<b>Evaluation des stagiaires</b> → Grille certificative individuelle du référentiel INRS → Présentation par le stagiaire d'un dossier portant sur la réalisation d'une formation-action PRAP	

**Programme**

**JOUR 1**

- ⇒ Présentation du formateur et des stagiaires. Recueil des attentes.
- ⇒ Programme et objectifs de la formation MAC de formateur PRAP.
- ⇒ Restitution par chaque stagiaire : dossier de présentation élaboré par le candidat avant la réalisation du MAC.  
 Ce dossier porte sur une formation-action PRAP réellement conduite par le candidat et qui fera apparaître :
  - Les enjeux stratégiques de la formation-action PRAP (validation du domaine EC1)
  - Le déroulé pédagogique réellement conduit (validation du domaine EC2)
  - Le suivi et l'évolution d'une situation de travail suite à une formation-action PRAP (validation du domaine EC3)

**JOUR 2**

- ⇒ Echanges - Retour d'expériences : points forts / leviers - points faibles / freins à la démarche PRAP
- ⇒ Le référentiel INRS : les nouveautés des dispositifs PRAP / Actualisation des compétences
- ⇒ Travaux et synthèse des conditions de réussite sur les domaines :
  - Réalisation / Animation de projet PRAP
  - Analyse de situation de travail (utilisation de la grille actualisée)

**JOUR 3**

- ⇒ Travaux et synthèse des conditions de réussite sur le domaine :
  - Animation de la formation-action PRAP / déroulement des séquences / utilisation des outils pédagogiques (mémento de l'acteur PRAP)
- ⇒ Point sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ⇒ Point sur l'utilisation du Quickplace / Forprev

**Bilan de la formation**